



159009 - Elle travaille dans un jardin d'enfant qui sert du porc à ses pensionnaires une fois par mois

question

Je travaille comme maitresse dans un jardin d'enfant au Canada. On nous apporte de la viande porcine une fois par mois. Je ne le présente pas aux enfants moi-même. Cependant je ne suis pas rassurée. Je voudrais savoir le jugement de la religion sur la question et sur le salaire que je gagne grâce à mon travail.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Si parmi les enfant il y a des musulmans, il ne faut pas approuver la décision du jardin d'enfant de leur offrir de la viande porcine puisque sa consommationleur est interdite. Il faut insister auprès de la direction pour empêcher que les musulmans soient visés.

Si, en revanche , les enfants ne sont pas musulmans, et jugent licite de consommer la viande du porc, les musulmans ne possèdent aucune autorité sur eux dans leur propre pays.

Dans le cas présent, il vous suffit de ne pas aider à faire ce qui est interdit ni y assister. Cela dit , il n' y a aucun mal à ce que vous conserviez votre travail.

Allah le sait mieux.